



**Conseil national
de l'information statistique**

**Commission
« Emploi, qualification et revenus du travail »**

Réunion du 12 avril 2019

**Fiche descriptive pour
une demande d'avis d'opportunité**

**Cheminement tous niveaux de sortie du système
éducatif (Génération 2017) (2e interrogation)
(Enquête de) (2023X708AU)**

1. Titre

Intitulé de l'enquête	Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif « Génération 2017 » (2e interrogation)
-----------------------	--

2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative nationale ou régionale
Contenu du questionnaire	Sans lien avec un règlement européen

3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Individu ou ménage
Champ statistique couvert	<p>La Génération 2017 concerne les « primo sortants » de formation initiale en 2016-2017 (année scolaire), qu'ils soient diplômés ou non. Dans les « primo-sortants » sont inclus les individus ayant interrompu leurs études par le passé pendant une durée comprise entre 1 et 16 mois. Tous les niveaux et domaines de formations sont concernés.</p> <p>De façon plus précise, les critères d'éligibilité pour être dans le champ retenu, nommé ensuite « champ Céreq », sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Avoir été inscrit dans un établissement de formation en France métropolitaine ou dans un DROM durant l'année scolaire 2016-2017 ;- Avoir quitté le système éducatif entre octobre 2016 et octobre 2017 ;- Ne pas avoir interrompu ses études durant plus de 16 mois avant l'année scolaire 2016-2017 (sauf pour raison de santé) ;- Ne pas avoir repris ses études au cours des 16 mois qui ont suivi l'entrée sur le marché du travail ;- Avoir 35 ans ou moins en 2017. <p>Ces conditions sont cumulatives.</p> <p>Quelques points particuliers concernent l'application de ces critères :</p> <ul style="list-style-type: none">- Bien qu'il s'agisse de contrats de travail les contrats d'apprentissage et les contrats de professionnalisation à visée diplômante et qui interviennent dans la continuité du parcours scolaire initial sont considérés comme relevant de la formation initiale. Une personne repérée comme sortant de formation en 2016-2017 qui poursuit par un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation en 2017-2018 est donc considérée en poursuite d'études, et donc hors champ.- Une personne sortie d'un établissement de formation en 2016-2017 qui poursuit des cours par correspondance ou des cours du soir en 2017-2018 est considérée comme en poursuite d'études, donc hors champ, si elle n'a pas d'emploi en parallèle. Si elle a un

	emploi en parallèle, sa situation d'emploi prime.
Champ géographique	L'enquête a pour champ géographique les individus sortant d'un établissement de formation situé en France métropolitaine ou dans un département ou région d'outre-mer. Les individus enquêtés peuvent résider en France ou à l'étranger au moment de l'enquête.

4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	Génération 2017 à 6 ans.
URL de consultation du questionnaire	https://www.cereq.fr/Generation-2017-enquete-2023
Objectifs	<p>Le dispositif des enquêtes Génération permet d'étudier l'accès à l'emploi et les premières transitions professionnelles des jeunes à l'issue de leur formation initiale. L'objectif principal est d'assurer une production régulière d'indicateurs standards sur l'insertion professionnelle des jeunes trois à six ans après la sortie du système éducatif, par grands niveaux de formation et diplôme, et par grands domaines de formation. L'enquête Génération permet également d'obtenir des indicateurs de cadrage sur l'insertion au niveau régional.</p> <p>Par ailleurs, le suivi longitudinal, jusqu'aux six premières années de vie active permet l'étude des débuts de carrières et des mobilités sur moyen terme. Enfin, ces enquêtes permettent d'examiner la place et le rôle des mesures pour l'emploi ou la formation en début de vie active. Cette enquête sera la deuxième interrogation, six ans après leur sortie du système éducatif, des sortants de formation initiale de l'année scolaire 2016/2017.</p>
Thèmes du (ou des) questionnaires	<p>Le questionnaire aborde successivement les thèmes suivants : la description du parcours professionnel via un calendrier mensuel d'activité sur les trois années suivant la précédente enquête, avec une description détaillée de certains emplois occupés ; les démarches réalisées pour rechercher un emploi ; les nouveaux diplômes obtenus ; les caractéristiques individuelles (mode d'habitat, situation du conjoint, enfants et congés de maternité/paternité) ; les perspectives professionnelles et le sentiment de discrimination.</p> <p>L'enquête permet une reconstitution des trajectoires des jeunes, selon le temps passé dans les situations d'emploi, de chômage, de reprise d'études/formation ou d'autres situations (dont inactivité). Les parcours professionnels des jeunes au cours de leurs six premières années de vie active sont analysés en tenant compte de</p>

	leur parcours scolaire, du(des) diplôme(s) obtenu(s), ainsi que de leurs caractéristiques sociodémographiques.
Historique	<p>Le dispositif Génération a été mis en place à la fin des années quatre-vingt-dix. Sept générations de sortants du système éducatif ont été interrogées jusqu'à présent : les Générations 1992, 1998, 2001, 2004, 2007, 2010 et 2013.</p> <p>Jusqu'à la Génération 2013, une cohorte de sortants sur deux faisait l'objet de ré-interrogations : la Génération 1998 a été enquêtée quatre fois (trois ans, cinq ans, sept ans et dix ans après la sortie du système éducatif) ; les Génération 2004 et 2010 ont été enquêtées trois fois (trois ans, cinq ans et sept ans après la sortie du système éducatif). A partir de la Génération 2017, une génération nouvelle de sortants sera interrogée tous les quatre ans. Dans ce dispositif rénové, chaque cohorte, de taille identique, fait l'objet d'une première interrogation trois ans après la sortie du système éducatif puis d'une ré-interrogation à six ans. Le mode de collecte a également évolué : les jeunes ont désormais la possibilité de répondre au questionnaire par internet en plus du traditionnel mode de collecte par téléphone.</p>
Faits marquants précédentes éditions	<p>Les résultats de l'enquête Génération 2017 à 3 ans ont fait l'objet de différentes publications par le Céreq à destination du grand public : un Bref de premiers résultats (avril 2022), complété d'un ouvrage « Quand l'école est finie » développant ces premiers résultats (novembre 2022) ont lancé les publications. Elles ont déjà été complétées d'analyses plus approfondies, se focalisant sur différentes thématiques : l'insertion professionnelle des sortants du supérieur, celle des sortants de l'enseignement secondaire, les sortants de formation en alternance, les effets de la crise Covid, les inégalités d'insertion selon l'origine immigrée, les jeunes passés par un service civique, l'insertion des jeunes de deux régions françaises.</p>
Concertation	<p>Le dispositif des enquêtes Génération dispose d'un comité de concertation (cf partie Comitologie). Lors de la rénovation du dispositif, les ministères de tutelles ainsi que d'autres ministères partenaires d'extensions à l'enquête, le conseil scientifique du Céreq, le comité de concertation ainsi que des chercheurs extérieurs au Céreq ont été consultés.</p> <p>Le conseil scientifique du Céreq a été consulté sur le contenu du questionnaire Génération 2017 à 6 ans en juin 2021. Une présentation de ce contenu et des arbitrages réalisés a été faite au comité de concertation lors de la réunion du 28 février 2022.</p>

Origine de la demande	Les deux ministères de tutelle du Céreq, c'est-à-dire le Ministère en charge de l'éducation et Ministère en charge de l'emploi, sont à l'origine de la demande.
Place dans un dispositif statistique	<p>Cette enquête s'inscrit dans le dispositif des enquêtes Génération du Céreq, dans lequel tous les quatre ans auprès une nouvelle Génération de sortants du système éducatif est interrogée. Une enquête Génération comprend plusieurs interrogations :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Une première interrogation trois ans après la sortie du système éducatif ; o Une ré-interrogation six ans après la sortie du système éducatif ; <p>Des post-enquêtes sont envisageables sur des thèmes et publics ciblés</p> <p>L'opportunité a été demandée le 12 avril 2019 pour les deux interrogations de la Génération 2017 : la première interrogation, qui a eu lieu en 2020 et la seconde interrogation qui aura lieu en 2023.</p> <p>Lors de la constitution de la base de sondage, certaines sources administratives sont mobilisées (voir partie sur le plan de sondage).</p> <p>Les principales sources statistiques extérieures à l'enquête Génération du Céreq qui permettent d'appréhender les entrées dans la vie active des jeunes sont l'enquête emploi de l'INSEE, les enquêtes IVA (Insertion dans la Vie Active) et IPA (Insertion Professionnelle des Apprentis) de la DEPP, le panel EVA (Entrées dans la Vie Active) conduit par l'INSEE et l'enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'Université (Master, Licence professionnelle ou DUT) que le SIES (SSM du ministère de l'enseignement supérieur) a mis en place. Plus récemment, des dispositifs construits par appariement de données administratives ont été développés : Inserjeunes (DEPP et DARES), et InserSup qui est en cours de réalisation par le SIES.</p> <p>Au niveau européen, les sources d'information proviennent des enquêtes Labour Force Survey qui sont une harmonisation des enquêtes nationales sur l'emploi (Enquête Emploi pour ce qui concerne la France).</p> <p>L'apport des enquêtes Génération réside dans une large couverture du champ des sortants de formation initiale (tous niveaux de sortie et domaines de formation, jeunes sortis diplômés ou non) et dans une taille d'échantillon suffisante pour permettre des analyses fines par diplôme et spécialité. Contrairement à d'autres enquêtes d'insertion qui visent des publics segmentés, le dispositif Génération propose un questionnement, une méthodologie et un cadre d'analyse homogène pour tous, quels que soient leur parcours scolaire, les diplômes obtenus, les domaines et voies de formation. Par rapport aux enquêtes basées</p>

	<p>sur une notion de « classe d'âge », le dispositif Génération est fondé sur une notion de « promotion » (sortie du système éducatif une année donnée). Cela permet notamment d'effectuer une comparaison de l'insertion des jeunes selon leur niveau d'étude à conjoncture « constante » puisqu'ils entrent sur le marché du travail une même année.</p>
<p>Extensions géographiques</p>	<p>Des extensions régionales (ou territoriales : par exemple pour cibler les originaires de QPV, Quartiers prioritaires de la politique de la ville) sont possibles, à conditions d'être prises en compte dans l'échantillonnage réalisé en amont de l'enquête à 3 ans.</p>
<p>Utilisateurs</p>	<p>Les utilisateurs potentiels des résultats sont divers : les deux ministères de tutelles, les ministères ou autres institutions partenaires d'extensions (voir ci-dessous), les acteurs publics de l'orientation et de l'insertion des jeunes, les acteurs de la formation professionnelle, les observatoires de branches, les régions, les observatoires régionaux de l'emploi et de la formation, les chercheurs, le grand public (via les médias). Outre la mise à disposition des résultats via des études et ouvrages de référence accessibles sur le site internet du Céreq, les données sont transmises aux services statistiques ministériels des tutelles du Céreq ainsi qu'aux partenaires d'extensions. En effet, cette enquête permet également de répondre à des demandes d'extensions de champ ciblées. Par exemple sur les jeunes issus de certains niveaux de formation (exemple : extension aux sortants de l'enseignement supérieur), de certaines spécialités de formation (exemple : formations environnementales) ou de certains établissements de formation (exemple : universités). Dans ce cas, l'échantillon est élargi en conséquence lors de l'enquête à 3 ans, comme cela a été fait pour chacune des enquêtes Génération depuis 1998, afin d'obtenir une meilleure précision sur les indicateurs standards. Enfin, un nombre limité de modules d'extensions de questionnement sur des thématiques de recherche privilégiées peuvent être réalisés à la demande de partenaires.</p> <p>Les fichiers individuels d'exploitation seront transmis aux partenaires de l'enquête selon une procédure informatique sécurisée ne permettant pas l'identification des personnes enquêtées.</p> <p>Ces données sont par la suite accessibles aux chercheurs via la participation à un groupe d'exploitation à vocation recherche organisé par le Céreq. Enfin, les données des enquêtes Génération sont disponibles sur demande via le réseau Quételet et l'ADISP (Archives de Données issues de la Statistique Publique) deux ans après la fin de l'enquête.</p>

5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Ponctuelle ou pluri-annuelle
Période de collecte	L'enquête aura lieu entre septembre et décembre 2023.
Mode de collecte	<p>Il s'agit d'une enquête multimode : téléphonique, avec saisie simultanée des réponses sur ordinateur (CATI) par un enquêteur, et internet avec saisie en ligne du questionnaire par l'enquêté (CAWI). L'enquête sera précédée d'une lettre-avis courrier et/ou électronique envoyée aux enquêtés pour les informer de la réalisation et des objectifs de l'enquête.</p> <p>Des post-enquêtes pourront être réalisées par internet sur la base des adresses électroniques demandées aux individus enquêtés ou par entretien (approche qualitative) auprès des individus ayant donné leur consentement pour une telle opération.</p> <p>Dans une visée exploratoire, des appariements avec des sources administratives pourront être envisagés notamment avec les DADS de l'INSEE dans l'objectif de mesurer dans le cadre de la description des périodes d'emploi, si, à terme, cette source administrative peut permettre de réduire la taille du questionnaire et/ou d'enrichir les informations recueillies et d'améliorer la qualité de l'information en évitant les effets de mémoire et de reconstruction biographique.</p>
Comitologie	<p>Le dispositif des enquêtes Génération est doté d'un comité de concertation, qui se réunit une à deux fois par an pour examiner la préparation des enquêtes (le contenu du questionnaire en particulier), le bilan des enquêtes administrées, et les premiers résultats d'exploitation des données.</p> <p>Ce comité est composé des représentants des principaux partenaires institutionnels du Céreq : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques (Dares), Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco), Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (Dgesip), Délégation générale à l'emploi et de la formation professionnelle (Dgefp), Direction Générale de l'administration et de la fonction publique (Dgafp), France Stratégie, Pôle emploi, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Y figurent également des partenaires sociaux (CFDT, CGT, FO, UNSA, etc.), des représentants d'observatoires, d'organismes d'études et de recherche, des associations d'étudiants et de familles, de l'Union Nationale des Missions Locales et des représentants de la Politique</p>

	de la Ville.
Contraintes pour l'enquête	Le temps de passation du questionnaire sera de l'ordre de 20 minutes en moyenne.
Coût de l'enquête	<p>Six personnes ainsi qu'une personne à mi-temps (6,5 ETP niveau A) composent de manière permanente l'équipe ingénierie et gestion d'enquête (EIGE) du Département des entrées et évolutions dans la vie active (DEEVA) du Céreq. Cette équipe est chargée de la réalisation des enquêtes depuis la constitution de la base de sondage jusqu'à la mise à disposition des fichiers de détail et de leur documentation.</p> <p>Certaines phases de l'enquête sont confiées à des sociétés externes choisies selon la procédure officielle des marchés publics. Dans le cadre de l'enquête Génération 2017 à 6 ans, les tâches suivantes sont sous-traitées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement du questionnaire CATI/CAWI et collecte (administration des questionnaires par téléphone) - Restructuration, normalisation et validation des adresses postales pour les individus tirés dans l'échantillon - Recherche de coordonnées téléphoniques pour les individus tirés dans l'échantillon - Édition et envoi des lettres avis - Codifications NAF et PCS <p>Par ailleurs, le suivi du plateau est assuré par l'EIGE mais également par une personne recrutée pour être présente sur le terrain durant toute la durée de l'enquête : cette personne est désignée comme « référent qualité » du Céreq dans les locaux du prestataire.</p> <p>Chacune de ces opérations est suivie et contrôlée par l'EIGE. A ces moyens humains et financiers dédiés à la réalisation des enquêtes s'ajoute la contribution des chercheurs et chargés d'études du DEEVA qui participent à la conception du questionnaire, contrôlent les résultats et assurent les travaux d'études et de recherche.</p>
Organisme collecteur	La réalisation des enquêtes sera confiée à un prestataire sous-traitant choisi selon la procédure officielle des marchés publics. Conformément au cahier des charges et des clauses techniques rédigé par le Céreq, il sera chargé de concevoir le développement informatique du questionnaire en passation multimode, de mettre en place le protocole multimode, d'effectuer les contacts par téléphone et d'effectuer les envois de mail et de SMS (premier contact et relances).
Plan de sondage	

Il n'existe pas de base nationale d'élèves nominative couvrant l'ensemble des sortants du système éducatif une année donnée. Le Céreq constitue donc cette base de sondage pour chaque Génération, à partir de différentes sources et en opérant divers retraitements. Pour cela, deux principales opérations de collecte ont lieu pour récupérer des listes nominatives d'élèves ou d'étudiants inscrits dans les établissements français. Dans un premier temps, une collecte de fichiers de données nominatifs centralisés au niveau national sur un champ spécifique est réalisée. Les fournisseurs de ces données sont : le ministère en charge de l'Éducation, le ministère en charge de la Culture, le ministère de l'Agriculture, la Direction des Sports sur les diplômés jeunesse et sport, la direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques (DARES), l'Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT). Dans un second temps, une collecte complémentaire auprès de tous les autres établissements de formation (universités, écoles d'ingénieurs, diplômés d'écoles de la santé et du social, etc.) est réalisée spécifiquement pour le Céreq avec l'aide d'un sous-traitant externe pour le contact des différents établissements. Une fois cette collecte réalisée, un travail d'appariement de fichiers est effectué pour éliminer les élèves ayant poursuivi leurs études au cours de l'année suivant celle concernant la Génération interrogée. Par exemple, pour la Génération 2017, une comparaison a été effectuée entre les fichiers d'inscrits dans une formation en 2016-2017 et les fichiers d'inscrits dans une formation en 2017-2018. Une base de sondage d'environ 1 130 000 individus présumés sortants de formation initiale en 2016-2017 a ainsi été constituée.

Pour l'enquête Génération 2017 à 3 ans, l'échantillon a été constitué par tirages indépendants de divers échantillons : l'échantillon « Céreq » tronc commun ainsi qu'un échantillon de réserve (pour les besoins du Céreq) et des échantillons d'extensions. Ces échantillons ont été tirés indépendamment par tirage stratifié à probabilité inégale, puis combinés en post-collecte par un partage des poids.

L'échantillon de l'enquête Génération 2017 à 6 ans est composé de 16 502 individus répondants à première interrogation de la Génération 2017, sélectionnés au sein des deux échantillons suivants : l'échantillon « Céreq » et l'unique extension reconduite. En effet, la majorité des extensions d'échantillon concerne uniquement la première interrogation de la Génération 2017. Seul un partenaire a souhaité financer une extension d'échantillon pour les deux interrogations (l'ANCT, qui a financé une extension sur les jeunes originaires d'un quartier de la politique de la ville).

Taille de l'échantillon	16 500
-------------------------	--------

6. Service(s) producteur(s)

Service producteur principal	Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq)
Autres services producteurs	
Partenariat	Aucun
Date prévisionnelle de la première publication	<p>L'exploitation des résultats sera principalement réalisée par le Céreq et son réseau de Centres Associés régionaux. Les résultats feront l'objet de publications dans les collections habituelles du Céreq (Céreq Bref, Céreq Études, Céreq Enquête, Céreq échanges) et sur le site Internet du Céreq (www.cereq.fr).</p> <p>Les premières publications sont prévues à partir du 2ème semestre 2024, notamment un quatre pages de premiers résultats présentant les indicateurs standards de l'insertion professionnelle des jeunes (collection Céreq Bref).</p> <p>Les fichiers anonymisés d'enquête seront accessibles sur demande par la communauté des chercheurs via le réseau Quételet et l'ADISP (Archives de Données issues de la Statistique Publique), à partir de janvier 2026.</p> <p>Les individus enquêtés seront informés, lors de la passation de l'enquête, sur les possibilités de se procurer les premiers résultats. La collecte des adresses électroniques ainsi que la mise en place d'une page Facebook dédiée à l'enquête (et relayée sur le compte twitter du Céreq) faciliteront la diffusion des premiers résultats auprès des individus interrogés.</p>